

PRESELECTIONS DE PETANQUE

Bulletin à dupliquer et à retourner à GM-FD 40 accompagné du paiement avant le :
4 mars pour Magescq, 26 mars pour Amou, 17 avril pour Carcen-Ponson

Dates et lieux des présélections (début du concours 14h) :

Mercredi 13 mars à Magescq - Mercredi 3 avril à Amou - Mercredi 24 avril à Carcen-Ponson

Club :

Lieu de la présélection : Magescq Amou Carcen-Ponson (cocher le choix)

L'année de naissance est à compléter sous la responsabilité du président

	Nom (en majuscule)	Prénom	Année de naissance
Equipe 1	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 2	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 3	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 4	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 5	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 6	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :
Equipe 7	Joueur 1 :	J1 :	J1 :
	Joueur 2 :	J2 :	J2 :
	Joueur 3 :	J3 :	J3 :

Montant de l'engagement : 4 € x = € (la carte d'adhérent doit être à jour de cotisation)

Régulé par chèque n° à l'ordre de la GM - FD 40

AVANT SIGNATURE LES JOUEURS ONT PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT

Disponible sur le site internet de la Fédération :

landes.generations-mouvement.org - onglet "documents a disposition des clubs"/"règlement des concours de jeux"

Date : Nom et qualité du signataire :